





5.00 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	le Hardÿ de Beaulieu Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	Concept de Droit ' Spécificités du Droit utiles dans des études non spécifiquement juridiques ' Droit public ' Sources du Droit ' Droit dans son contexte spatio-temporel - Processus de gestion des contentieux - Légistique
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre la place assignée au Droit dans un système politique démocratique ; • de maîtriser la dialectique, le vocabulaire et les outils (code, bases de données juridiques en matière de législation, de doctrine et de jurisprudence, etc.) juridiques rencontrés. • de comprendre les principes de base régissant le fonctionnement d'un Etat de droit et de ses institutions ; • de maîtriser les spécificités des dynamiques institutionnelles liées au fédéralisme belge • de maîtriser les principes essentiels de la légistique
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit en fin de quadrimestre
Méthodes d'enseignement	Cours magistral, analyse de cas et (pour la 3e partie) participation à un processus rédactionnel
Contenu	<p>Première partie : Introduction à l'étude du Droit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le concept de Droit et sa place dans la société contemporaine • Les domaines du Droit (incluant les spécificités du Droit public par rapport au Droit privé) • Les sources du Droit • Les espaces du Droit • Le temps du Droit • Les processus contentieux et non-contentieux de mise en œuvre du Droit • Apprentissage de l'utilisation des outils méthodologiques (législation, doctrine, jurisprudence). <p>Deuxième partie : Principes du Droit public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes fondateurs du Droit public • Le système institutionnel belge • Le système de répartition des compétences dans la Belgique fédérale • La prévention et le règlement des conflits dans la Belgique fédérale <p>Troisième partie : Eléments de légistique (vol. 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions préalables à la formulation de la norme • Dimension institutionnelle et choix de l'instrument normatif • Processus de formulation (interne et externe) les plus adéquats pour une norme donnée • Aspects philologiques liés à la production normative
Ressources en ligne	Outils, informations et exercices en ligne sur la plateforme « Student corner ».
Bibliographie	Lejeune Y. (2014), <i>Droit constitutionnel belge : Fondements et institutions</i> , Larcier, Bruxelles Bocken H., De Bondt W. (2001), <i>Introduction to Belgian Law</i> , Kluwer/Bruylant

Autres infos	Les étudiants sont invités à utiliser un code au cours et lors de leur étude personnelle. L'examen se déroule à code (non-annoté) ouvert.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMM1BA	5		
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSM1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOM1BA	5		
Bachelier en sciences de gestion	GESM1BA	2		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGM1BA	2		